

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SEANCE DU 07 AVRIL 2023

CONVOQUE LE 31 MARS 2023

L'an 2023 et le 07 AVRIL à 11 Heures 00, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de HOCHART Donata Présidente.

PRESENTS : Mme HOCHART Donata, Maire et Présidente, Mme HENOT Dominique, Mr FOURNIER Guillaume, Mme CHAUDAUDRA Evelyne, Mme DEGAND Géraldine, Mme BLOTTIAUX Liliane.

ABSENT (S) EXCUSE (S) AYANT DONNE PROCURATION : Mme BUYCK Isabelle, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme RAULT Emmanuelle, Mme ISAMBOURG Liliane.

ABSENT (S) EXCUSE (S) : //

SECRETAIRE : Mme DEGAND Géraldine

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un nouveau membre au C.C.A.S
2. Budget Primitif du C.C.A.S Année 2023
3. Subventions « Afrique-Asie » et « Comité d'animation du 9 »
4. Questions Diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU C.C.A.S :

Madame le Maire rappelle le décès survenu le 07 Décembre 2022 de Madame DUBOIS Françoise, Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S et Vice-Présidente de l'Association Saint Vincent de Paul. Il convenait donc de désigner un nouveau membre au sein du CCAS selon l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le Conseil d' Administration du C.C.A.S a désigné Madame DEGAND Géraldine, Secrétaire de l'Association Saint Vincent de Paul, pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Ce jour, 07 Avril 2023, les Membres de la Commission Administrative du CCAS prennent acte de l'installation de Madame DEGAND Géraldine, qui déclare accepter cette fonction.

2/ BUDGET PRIMITIF DU C.C.A.S Année 2023 :

Le Budget Primitif du C.C.A.S de l'année 2023 est lu et adopté à l'unanimité comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 120 010 €

Recettes : 120 010 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1380 €

Recettes : 1380 €

3/ SUBVENTIONS « AFRIQUE-ASIE » et COMITE D'ANIMATION DU 9 :

Sur proposition de sa Présidente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale décide à l'unanimité d'accorder une subvention **au Comité de Solidarité Parrainage AFRIQUE ASIE soit la somme de 5000 € ainsi qu'à l'Association du Comité du 9 soit la somme de 1000 €** pour la continuité de ses actions.

Les sommes seront mandatées aux Associations dénommées ci-dessus.

La dépense en résultant sera imputée à l'article 6574 intitulé « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » du budget du C.C.A.S de l'exercice 2023.

Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable

4/ QUESTIONS DIVERSES:

Aucune

Vote :

Nombre de Membres en exercice : 11

Pour : 11 dont 05 procurations

Contre : //

Abstention : //

Le Maire,

D. HOCHART



Affiché, le 11 Avril 2023

La Secrétaire,

G. DEGAND

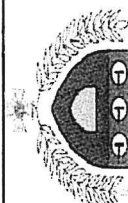
Membres présents : 06

Membre (s) Empêchée : //

Procurations : 05

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
SEANCE DU 07 Avril 2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS



N° DE DELIBERATION	OBJET	VOTE
2023-04-01-D	INSTALLATION D' UN NOUVEAU MEMBRE DU C.C.A.S	Membres présents : Pour 11 dont 05 procurations
2023-04-02-D	SUBVENTIONS "AFRIQUE ASIE" ET " COMITE DU 9°"	Membres présents : Pour 11 dont 05 procurations

FAIT A FOUQUIERES-LEZ-LENS,

Le 07 Avril 2023,

Le Maire,

D. HOCHART

